



Règlement du Concours

Le concours

« ESPOIRS DES RESEAUX DE FRANCHISE ET DE PARTENARIAT »

est organisé par l'IREF

Fédération des Réseaux Européens de Partenariat et de Franchise
dans le cadre du 23^{ème} concours des Meilleurs Franchisés et Partenaires de France

Il est ouvert aux entreprises en réseaux :

- ayant des idées novatrices, conceptualisées et validées dans au moins une entreprise pilote,
- envisageant de se développer en Europe en réseau de franchise, partenariat, coopérative, concession, licence de marque, commission-affiliation, groupement de magasins adhérents ou affiliés et comptant :
 - au moins une unité pilote ayant terminé un exercice social,
 - au plus dix franchisés ou partenaires ayant tous terminé plus de 2 exercices sociaux.

L'Entreprise candidate au présent Concours doit être parrainée par une personnalité (chambre de commerce, avocat, banquier, commissaire aux comptes, consultant, expert-comptable, etc.).

La candidature ne sera recevable que si le présent dossier est rempli avec précision et accompagné de tous les documents illustrant le concept et les bilans et comptes de résultats de l'entreprise manquant le réseau ainsi que du pilote, et, si le développement réseau est commencé, du contrat-type avec les franchisés ou partenaires et du Document d'Information Précontractuelle remis aux candidats.

Dossiers à adresser à :

IREF

À l'attention d'Amandine FROT

104-110 boulevard Haussmann

75379 Paris Cedex 08

E-mail : iref@hotmail.fr

Les dossiers doivent parvenir impérativement au plus tard le 15 JUIN 2010

La cérémonie de remise des prix aura lieu dans le cadre
du 23^e Concours

« Meilleurs Franchisés et Partenaires de France »

le 18 octobre 2010 à Paris

Le jury est celui du concours Meilleurs Franchisés et Partenaires de France.



Dans le cadre du 23^{ème} concours des Meilleurs Franchisés et Partenaires de France et placé sous le haut patronage de Madame Anne-Marie Idrac, Secrétaire d'Etat aux entreprises et au Commerce Extérieur, ce concours est destiné à récompenser et encourager les jeunes Entrepreneurs Européens souhaitant se développer en réseau (franchise, partenariat, coopérative, concession, groupement de magasins adhérents ou affiliés licence de marque, commission-affiliation, etc.)



Il est ouvert aux jeunes réseaux ayant au moins un pilote et au maximum dix franchisés ou partenaires

FICHE DE PRÉSENTATION

ENSEIGNE DU RÉSEAU :

Activité principale :

Date de création :/...../.....

Nombre de pilotes : Nombre de franchisés ou partenaires indépendants :

Nom du responsable du réseau :

Siège social / Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : E mail :

Fax : Site Internet :



